



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

AVIS PUBLIC

Aliénation de biens

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que conformément aux dispositions de l'article 29.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a procédé à l'aliénation des biens, mentionnés ci-dessous, d'une valeur supérieure à 50 000 \$, autrement que par enchère ou soumission publique et a procédé à l'aliénation des immeubles mentionnés ci-dessous en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les cités et villes* :

Date	Description des biens aliénés	Acquéreurs	Prix (plus les taxes applicables)
25 septembre 2026	252, rue Goulet	Les Constructions Yvon Labbé ltée	85 913.94 \$
25 septembre 2026	272, rue Goulet	M. Sylvain Labbé	86 186.27 \$
16 septembre 2026	278, rue Goulet	Pierre Turmel Construction inc.	86 730.93 \$
25 septembre 2026	284, rue Goulet	M. Sylvain Labbé	87 263.75 \$
23 septembre 2026	290, rue Goulet	9514-4325 Québec inc.	87 062.46 \$
22 septembre 2026	296, rue Goulet	Marjolex inc.	86 624.37 \$
20 août 2026	302, rue Goulet	Constructions ADH inc.	86 198.11 \$
23 septembre 2026	308, rue Goulet	Nitra Habitations inc.	85 771.86 \$
23 septembre 2026	314, rue Goulet	9514-4325 Québec inc.	93 213.55 \$

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 22^e jour d'octobre 2026

Nancy Giguère
Greffière